

Droit public et politique

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb018_f0221

SourceBoite_018-4-chem | Polzeiwissenschaft.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 18/03/2021 Dernière modification le 23/04/2021

Abbi et. Fleury

Droit public de F.

Droit public et politique

221

"Le droit public ... régit la constitution de
l'État ou la constitution d'un peuple, d'un
peuple ou d'un corps d'États."

L'un est droit privé ; l'autre est droit public."

"La politique a le même objet que le droit public,
mais elle rapporte les principes, et elle cherche les
différents pour l'État et montre le meilleur moyen
de le gouverner."

L'économie "rapporte au droit privé."

Bnf
MSS

